



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
FRANCHE COMTÉ

**RÉGION**  
**BOURGOGNE**  
**FRANCHE**  
**COMTÉ**



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
FRANCHE-COMTÉ

## Laridés hivernants 2018

### *Bilan en Franche-Comté*



Réalisation : LPO Franche-Comté

  
**BirdLife**  
INTERNATIONAL

LPO France Partenaire officiel

Décembre 2018.

# Laridés hivernants 2018

## *Bilan en Franche-Comté*

### Etude financée par :

Etat / DREAL Bourgogne-Franche-Comté



Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté



### Maître d'œuvre :

**LPO Franche-Comté**

Maison de l'Environnement de Franche-Comté

7 rue Voirin

25000 BESANCON

☎ : 03.81.50.43.10

@ : franche-comte@lpo.fr



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
FRANCHE COMTÉ

---

**Rédaction :** Samuel Maas

**Remerciements aux compteurs des oiseaux d'eau (30) :** L. Beuman, D. Bergelin, A. Bernard, L. Beschet, I. Bitschy, J. Bourand, L. Chalvin, M. Chapuis, S. Coulot, C. Gagnaison, J-M. Gatefait, C. Genin, J-M. Gérard, T. Gruson, W. Guillet, D. Hélin, N. Jeannot, G. Lignier, S. Maas, B. Marconot, D. Michelat, P. Moreau, J-P. Paul, A-L. Peugeot, P. Piotte, C. Sauviat, B. Tissot, R. Vauthier , G. Viallard et B. Viennet

**Photo de couverture :** Mouettes rieuses, © Jeanine Grandjean.

---

### Référence du document :

MAAS S. (2018). Laridés hivernants 2018 – *Bilan en Franche-Comté*. LPO Franche-Comté, DREAL Bourgogne-Franche-Comté & Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté : 5p.

## 1 CONTEXTE

Après les enquêtes des hivers 1995-1996, 2004-2005 et 2011-2012 le recensement des laridés hivernants a été renouvelé à l'occasion de l'hiver 2017-2018. Comme pour les recensements précédents, les comptages pourront être effectués entre la mi-décembre et la mi-janvier. Avec ce quatrième recensement, nous aurons une nouvelle image instantanée de la population de goélands, mouettes, sternes et guifettes hivernant en France.

En Franche-Comté, le comptage a pu être réalisé de façon conjointe au recensement des oiseaux d'eau lors du Wetlands International. L'ensemble des 83 observateurs ayant contribué à ce suivi a accueilli favorablement cette mutualisation. Seules 30 personnes ayant dénombré des laridés (aux dortoirs ou en journée) sur leurs entités Wetlands ont été listés dans le présent rapport, mais chaque participant au comptage de la mi-janvier 2018 peut ici être grandement remercié.

## 2 METHODOLOGIE

Toutes les espèces de goélands et de mouettes, mais aussi les labbes, sternes et guifettes sont concernés. Il faut compter les Laridés au moment de leur arrivée au dortoir, c'est-à-dire avant le crépuscule et jusqu'à la nuit : par comptage direct du dortoir lorsque c'est possible ou par comptage sur les différentes voies d'arrivée si le comptage direct n'est pas possible. Pour des espèces dont la présence en dortoir n'est pas évidente (mouette pygmée par exemple), il faut mentionner les effectifs observés à d'autres occasions dans la journée. Il est donc parfois utile de repérer les dortoirs avant la période de comptage et de se familiariser avec leur fonctionnement : identifier les voies d'accès empruntées par les laridés, les sites précis de pose, les prédortoirs, repérer également les points d'observation les plus favorables.

L'idéal serait de réaliser un décompte coordonné, mais les conditions météorologiques hivernales rendent aléatoire une telle opération. L'enquête a eu lieu au cours de l'hiver 2017-2018. En Franche-Comté, l'enquête avait été suivie lors des 3 précédents inventaires de 1995-1996, 2004-2005 et 2011-2012. L'enquête a été réalisée cet hiver 2017-2018 par le réseau des compteurs bénévoles du Wetlands International lors du week end du 13 & 14 janvier 2018.

Répartis en entité fonctionnelle, le comptage Wetlands International comporte 52 sites élémentaires, eux-mêmes partitionnés en 185 polygones qui représentent généralement les unités de comptage sur le terrain. Le comptage des Laridés a pu être mené selon les recommandations méthodologiques nationales, soit sur les secteurs habituels de comptage, soit sur les dortoirs connus. Hors de ces secteurs, aucun comptage ou observations isolées n'a été ajoutées à l'effectif comtois. En conséquence, les chiffres avancés ici ne peuvent prétendre être exhaustif mais sont néanmoins représentatifs de la situation régionale, puisque la majeure partie des secteurs favorables et tous les sites de dortoirs connus ont été dénombrés.

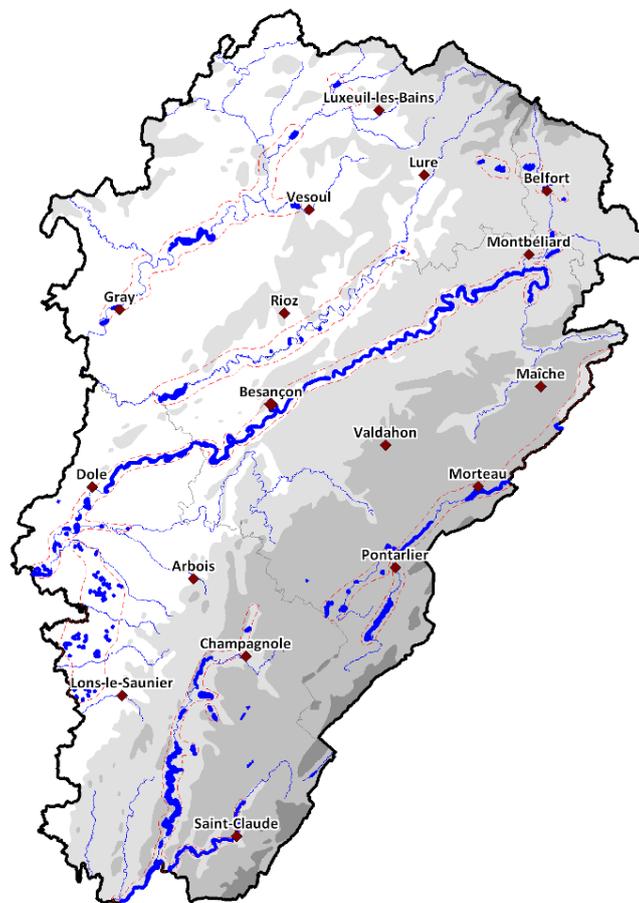


Figure 1 : Répartition des sites élémentaires (en bleu foncé), au sein des entités fonctionnelles (en pointillé rouge) dans le cadre du comptage des oiseaux d'eaux à la mi-janvier – Wetlands International.

Les résultats francs-comtois font état de 1 122 oiseaux identifiés et dénombrés, dont une prédominance de mouettes rieuses (57 %) et de goélands leucophées (41 %). Les 2 % restants se divisent en 4 espèces (goélands brun, cendré, argenté\* et pontique\*) dont deux (\*) n'avaient jamais été contactées dans le cadre du comptage des Laridés en hiver. Les résultats sont repris dans le Tableau 1 pour toutes les espèces.

Tableau 1 : Synthèse des dénombrements de Laridés lors des 13 & 14 janvier 2018.

	Doubs (25)	Jura (39)	Haute-Saône (70)	Territoire de Belfort (90)	Franche- Comté
Goéland brun		3			3
Goéland leucophée	53	401	1	3	458
Goéland cendré	6	2			8
Goéland argenté	1	4			5
Goéland pontique	1	2			3
Mouette mélanocéphale					
Mouette rieuse	562		43	40	645
Mouette pygmée					
Mouette tridactyle					
TOTAL	623	412	44	43	1 122

Concernant les goélands, un dortoir important existe dans la vallée de l'Ain (39). Il concentre la plupart des goélands leucophées du secteur du Haut-Jura et probablement de sites extérieurs à la Franche-Comté, y compris des grands lacs suisses. L'évolution du dortoir est la suivante : il accueillait 40 goélands leucophées en 2010, 45 en 2011, 145 en 2012, 177 en 2013, 222 en 2014, 265 en 2015, 503 en 2016 et 312 en 2017. En 2018, l'effectif au dortoir est de 351 oiseaux et la tendance est toujours statistiquement significative. L'évolution de l'espèce en Franche-Comté est donc fortement corrélée avec l'évolution de ce dortoir (voir Tableau 2). Comme tout dortoir de goélands, plusieurs espèces s'y retrouvent régulièrement, à l'image des années précédentes et des 3 goélands bruns, des 4 g. argentés et des 2 g. pontiques comptabilisés dans le Jura lors du comptage 2018. Les autres individus ont été majoritairement contactés dans le bassin du Dugeon et de façon plus anecdotique dans le complexe des lacs de Saint-Point et de Remoray (25), de la retenue de Fournet-Blancheroche (25) et dans le nord du Territoire de Belfort (90). Pour le goéland cendré, l'espèce se raréfie tout autant que les hivers deviennent doux, tout du moins en zone continentale. Les rares oiseaux qui s'aventurent en Franche-Comté en hiver sont souvent liés aux plans d'eau d'altitude, tels les lacs de Chalain (39), de Bouverans (25) ou de Saint-Point (25), sans pour autant délaisser les lacs de plaine.

Concernant les mouettes, seule la rieuse est représentée, dont la majeure partie des effectifs est présente dans le nord-est de la Franche-Comté bien que des dortoirs soient présents sur les lacs de Saint-Point (25) et de Vaivre (70). Sa présence semble liée aux nombreuses sablières aux environs de l'axe Belfort-Montbéliard et au cours du Doubs, dont deux groupes importants se trouvaient sur les communes de Valentigney (25) et de l'Isle sur le Doubs (25). Bien que très éloigné des effectifs de 1996 et de 2005, qui dépassent le millier d'individus, le comptage 2018 montre tout de même un effectif plus important que le précédent recensement. L'évolution de l'effectif comptabilisé lors du Wetlands International ne montre en revanche aucune tendance statistiquement significative.

Tableau 2: Répartition spatiale et évolution des effectifs de 3 espèces communes : cartes du comptage de la mi-janvier 2018 et graphiques issus des analyses du comptage Wetlands International (dont les chiffres diffèrent du comptage « Laridés hivernants » avant 2018).

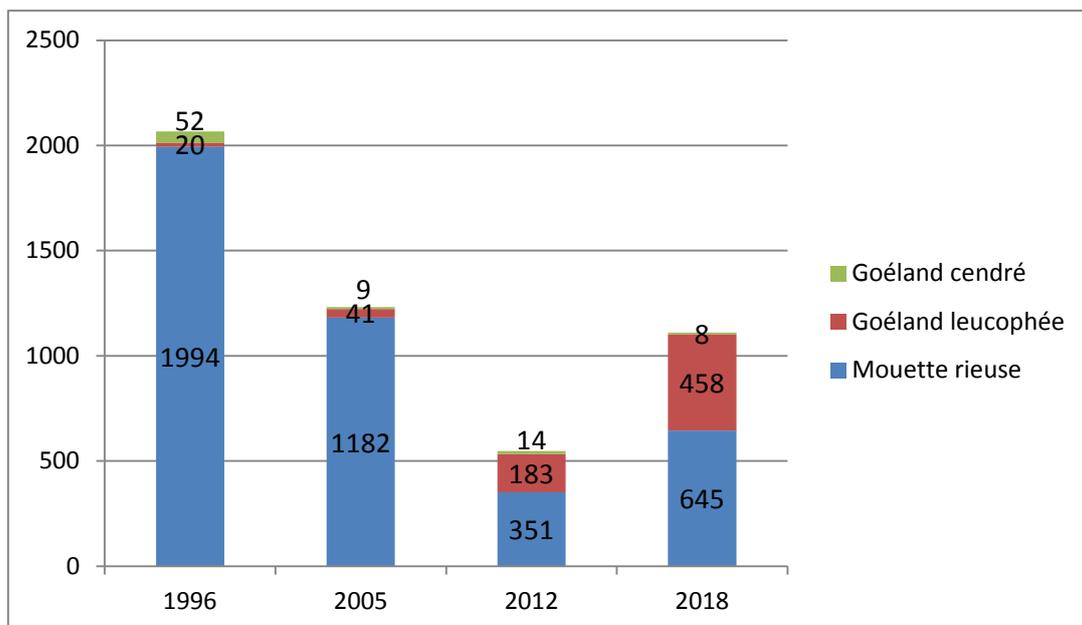
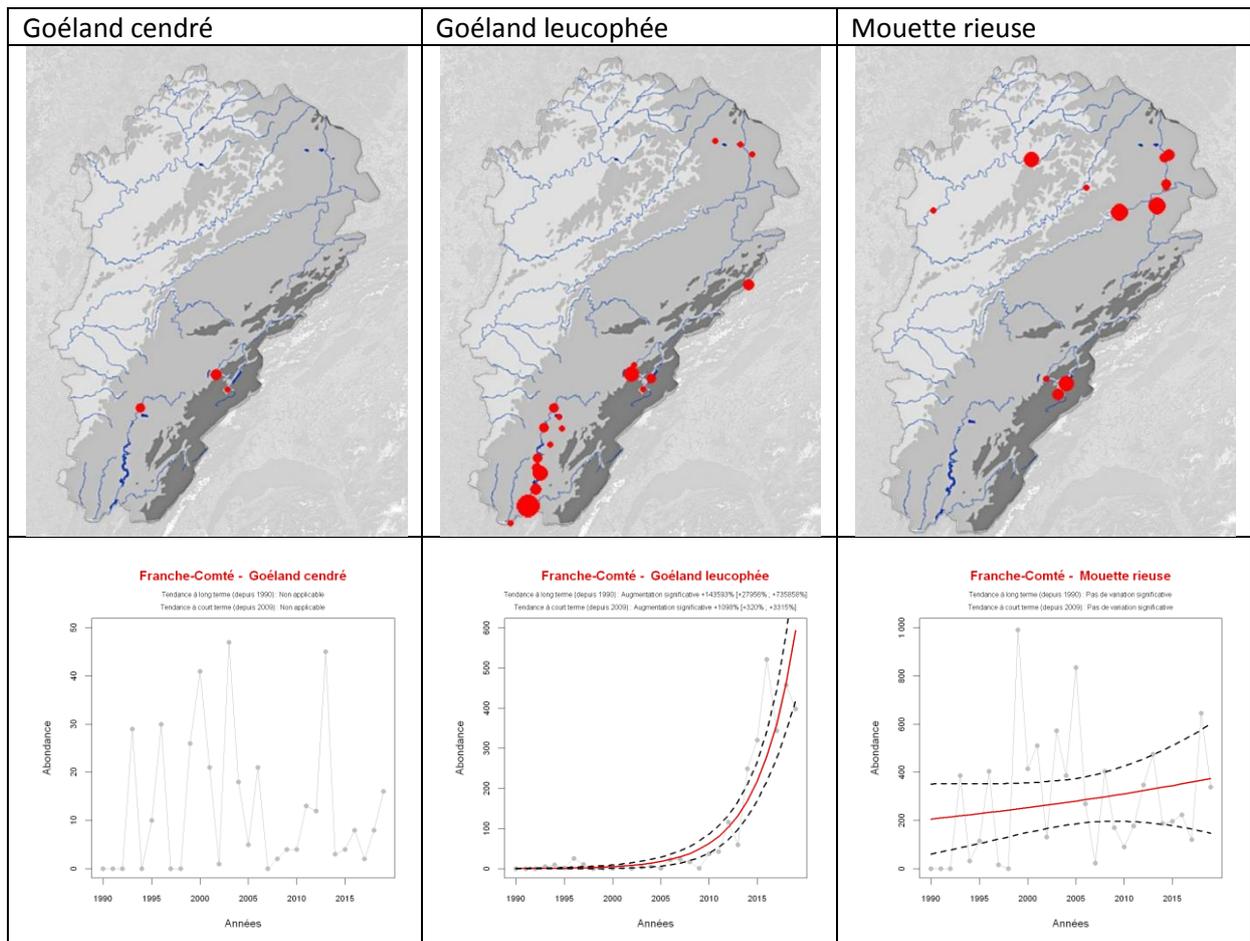


Figure 2 : Evolution des effectifs des 3 espèces les plus représentées en Franche-Comté dans le cadre de l'enquête « Laridés hivernants ».

**ANNEXE 1 : Résultats des recensements de 1996 à 2018.**

	1996					2005					2012					2018				
	25	39	70	90	Franche-Comté	25	39	70	90	Franche-Comté	25	39	70	90	Franche-Comté	25	39	70	90	Franche-Comté
Goéland brun					<b>0</b>					<b>0</b>		1			<b>1</b>		3			<b>3</b>
Goéland leucopnée		20			<b>20</b>	4	37			<b>41</b>	20	159	1	3	<b>183</b>	53	401	1	3	<b>458</b>
Goéland cendré	3	1	28	20	<b>52</b>			9		<b>9</b>		5	7	<b>14</b>	6	2				<b>8</b>
Goéland argenté					<b>0</b>					<b>0</b>					<b>0</b>	1	4			<b>5</b>
Goéland pontique					<b>0</b>					<b>0</b>					<b>0</b>	1	2			<b>3</b>
Mouette mélanocéphale					<b>0</b>			1		<b>1</b>					<b>0</b>					
Mouette rieuse	306	23	1630	35	<b>1994</b>	784	47	351		<b>1182</b>	307	5	39		<b>351</b>	562		43	40	<b>645</b>
Mouette pygmée			1		<b>1</b>		1			<b>1</b>					<b>0</b>					
Mouette tridactyle		1			<b>1</b>					<b>0</b>			1		<b>1</b>					
<b>TOTAL</b>	<b>309</b>	<b>45</b>	<b>1659</b>	<b>55</b>	<b>2068</b>	<b>788</b>	<b>85</b>	<b>361</b>	<b>0</b>	<b>1234</b>	<b>327</b>	<b>170</b>	<b>48</b>	<b>5</b>	<b>550</b>	<b>623</b>	<b>412</b>	<b>44</b>	<b>43</b>	<b>1122</b>